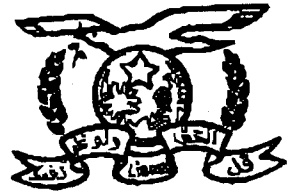


LE



CAVALAME

JOURNAL INDÉPENDANT FONDÉ PAR HABIB OULD MAHFOUDH. - ÉDITION FRANÇAISE - ONZIÈME ANNÉE - NUMÉRO 413 DU 08 OCTOBRE 2003 - 200 UM - 500 FCFA

La relance à l'ordre du jour

A l'invitation de la Mauritanie, la 7ème session extraordinaire de la conférence des ministres de la commission sous-régionale des pêches (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal) s'est tenue à Nouakchott les 2 et 3 octobre. Accusée d'avoir tourné le dos à l'Afrique depuis son retrait de la CEDEAO, la Mauritanie a voulu faire d'une pierre deux coups: reprendre langue avec ses amis africains et relancer une organisation qui bat de l'aile depuis sa création. Pour cela, Ould Taya avait dépêché il y a quelques mois son ministre des Pêches auprès de ses homologues membres de la commission pour leur demander d'apporter leur appui à la commission en vue de sa redynamisation.

Créée le 29 mars 1985 à Dakar, la commission sous-régionale des pêches (CSRP) a été mise en place par ces pays pour renforcer leur collaboration dans le domaine de la gestion des ressources halieutiques. Partant du principe que la pêche peut jouer un rôle extrêmement important comme instrument de développement, que les ressources halieutiques doivent être exploitées de manière responsable, que des stratégies communes doivent être adoptées dans les instances internationales et qu'il est nécessaire de coopérer et d'oeuvrer en vue de l'harmonisation des politiques de pêche, les pays membres de la CSRP ont décidé de créer ce cadre pour leur permettre de faire face à tous ces problèmes. Mais depuis sa création, la commission n'a atteint aucun des objectifs qu'elle s'était fixés et les retards de cotisation des pays membres atteignaient des records. Il devenait du coup impératif pour ces pays de tout mettre en oeuvre pour relancer une organisation à bout de souffle. Et c'est la Mauritanie qui prit l'initiative d'une rencontre au cours de laquelle les perspectives de renforcement de la CSRP étaient à l'ordre du jour. La conférence a également décidé, dans le cadre des actions nécessaires en vue de redynamiser le secrétariat permanent de la Commission et de mettre à la disposition de la CSRP, de façon régulière des ressources financières en adéquation avec ses ambitions, de proposer aux chefs d'État d'instituer le sommet des chefs d'État en tant qu'organe politique d'impulsion et d'orientation des activités de la CSRP et de ramener à un an la périodicité des rencontres entre les ministres chargés des pêches.

En marge des travaux de la conférence, Le Calame a rencontré les ministres sénégalais et cap-verdien des Pêches.

Le Calame : Comment se porte la pêche au Sénégal et au Cap Vert ?

Pape Diouf: Vous les journalistes, vous avez l'habitude de poser des questions colles dès le départ. Nous avons nos difficultés bien sûr mais le plus important est qu'il y a une entente entre nous et les organisations professionnelles. Nous tentons de les organiser, de créer le dialogue avec elles, de travailler avec elles sur la ressource parce que c'est le plus grand problème auquel on fait face. Aujourd'hui, on constate de

plus en plus que la ressource est en train de diminuer et qu'il faudrait qu'ensemble on trouve des solutions puisque si le gouvernement a sa politique de développement, sans l'accord et sans l'appropriation de cette volonté par les pêcheurs et ceux qui sont dans le secteur, il est difficile d'aller de l'avant.

Mais Dieu merci, nous avons des contacts permanents avec eux et nous essayons de les appuyer et de les encadrer par la formation et la sensibilisation, parfois même par des appuis matériels et techniques pour veiller avec nous sur la préservation de la ressource.

Maria Madelena Neves: Nous sommes en train de redresser le secteur et de relancer l'activité surtout dans le domaine industriel parce qu'au cours des dernières années, nous avions le problème des exportations vers l'Union européenne. Le processus de mise aux normes est déjà lancé et nous attendons à tout moment l'autorisation de reprendre les exportations. En ce qui concerne la pêche artisanale qui représente plus de 60% des captures, nous avons un programme de modernisation et de formation des pêcheurs et surtout d'organisation des communautés.

Le Calame: La Mauritanie, le Sénégal et le Cap Vert sont des pays signataires d'accords avec l'Union Européenne. Est-ce qu'il y a eu une concertation entre eux avant qu'ils ne signent séparément ces accords? La commission sous-régionale à laquelle vous assistez aujourd'hui ne pourrait-elle pas servir de cadre de concertation pour qu'à l'avenir vous puissiez négocier en position de force?

Pape Diouf: Vous posez là une question pertinente. L'Union européenne est un ensemble de pays. Pourquoi cet ensemble de pays vient-il négocier avec les pays africains ou ACP individuellement? Lors de notre dernière rencontre à Bruxelles, ce problème a été posé. Pourquoi nos pays de la sous-région qui avons déjà un cadre pour agir ensemble avec cette commission ne conjuguons-nous pas nos efforts pour faire un bloc face aux pays de l'Union européenne ou à d'autres pour négocier? Je pense que cela nous donnera plus de force et nous permettra d'échanger nos expériences, de nous compléter les uns les autres et peser sur la balance. Si on faisait bloc, on pourrait avoir plus d'atouts à faire valoir et sauvegarder certains aspects qui parfois pourraient nous porter préjudice.

La commission sous-régionale peut dans ce cadre nous servir d'outil extrêmement important sur la voie de l'union des efforts.

Maria Madelena Neves: Il existe une collaboration entre la Mauritanie et le Sénégal à travers la commission sous-régionale des pêches. C'est un projet régional auquel nous accordons une grande importance. Notre priorité doit être de travailler ensemble, définir les principes pour qu'on puisse défendre des positions communes face à d'autres pays notamment l'Union Européenne.

AHMED OULD CHEIKH